

ANIMATION GALETTES DES ROIS JANVIER 2025

GALETTE AMANDE , POIRE CHOCOLAT, FRAMBOISE PISTACHE



NOS RÉFÉRENCES

CARTIER CHANEL CÉLINE
ALEXANDER MC QUEEN DIOR
LVMH KRUG VEUVE CLICQUOT
MCKINSEY COMPANY VICTORIA
SECRET USA PRINTEMPS
HAUSSMANN EVENTS OMEGA
JEAN FRANÇOIS PIÈGE GROUP
MOMA GALERIES LAFAYETTE
CYRIL LIGNAC GROUP COURRÈGES
YVES SAINT LAURENT HERMÈS
JO PARIS 2024 MAISON MULOT

MATÉRIEL , VERRERIE ,
INSTALLATION ET SERVICE INCLUS
DANS NOTRE PROPOSITION

TARIFS & DEVIS GRATUITS

WOODI.FR

MDH-PARIS.FR

GALETTE AMANDE
GALETTE PISTACHE FRAMBOISE
GALETTE POIRE CHOCOLAT

POUR 4 PERSONNES : 26€

POUR 6 PERSONNES : 39€

POUR 8 PERSONNES : 52€

POUR 10 PERSONNES : 65€

TARIFS TTC

Livraison sur site

Par commandes groupées

Règlement à réception

MOELLEUSE , GÉNÉREUSE , ARTISANALE
LIVRÉE AVEC SA COURONNE .

06 51 17 01 47



CONDITIONS GÉNÉRALES

Présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à l'ensemble des produits proposés à la vente par la société ADMV CONCIERGERIE, ci- après désigné le vendeur. Conformément à l'article L 442-6 du Code de commerce, aucune Condition Générale d'Achat ne pourra être imposée au Vendeur, sans son acceptation expresse ou écrite.

1. Tarifs

Nos prix sont TTC POUR LE PRODUIT GALETTE DES ROIS , ANIMATION ENTREPRISE

Ils comprennent les frais d'installation, de montage et de démontage en cas de personnel de service prévu , ainsi le personnel maitre d hôtel , butler , hotesse , chef de cuisine à domicile .

2. Commande

Toute commande doit être confirmée par écrit au moins 8 jours ouvrables avant la date de réception (nom du signataire, tampon société avec N° de Siret et TVA intracommunautaire). L'étendue de nos prestations est déterminée par le devis qui vous est adressé.

A cet effet, la page « Confirmation de commande » doit nous être retournée dûment complétée et signée par la personne décisionnaire, avec la mention « bon pour accord » ainsi que le cachet de la société.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur.

3. Conditions Financières

Pour nous permettre l'enregistrement de votre commande, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée **d'un acompte de 60% du montant** (taxes comprises) de notre devis **7 jours ouvrés avant la manifestation**. Le solde du paiement s'effectue à réception de la facture. **100%** seront demandés pour toute personne physique, ou clients personne morale de droit étranger.

4. Impayés - retard

En cas d'impayé ou de retard de paiement, le Vendeur pourra refuser de prendre en charge toute nouvelle commande ou interrompre les commandes en cours.

Tout retard de paiement à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard, de frais d'interventions contentieuses et judiciaires ainsi que d'une clause pénale égale à 15% des sommes dues.

Conformément à l'article L 441-6 du code du commerce, tout incident et/ou retard de paiement, pourra donner lieu en sus, à une indemnité forfaitaire d'une valeur de 40€ HT, pour les frais de remboursement.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance pourra entraîner une révision des conditions de règlements de l'acheteur.

5. Conditions d'annulation

Les acomptes versés en cas d'annulation par le client ne sont pas remboursés, sauf cas de force majeure.

Toute annulation effectuée entre 5 jours et 24h avant la prestation entrainera la facturation de 70% du montant total TTC.

Toute annulation effectuée moins de 24h avant la prestation entrainera la facturation de 100% du montant total TTC.

CONDITIONS GÉNÉRALES

6. Force majeure

Le Vendeur ne saurait être tenue pour responsable des retards ou des défauts de livraison, dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdiction officielle, épidémie, etc.

7. Transport

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acheteur, ou par simple avis de mise à disposition. Les horaires de livraisons sont compris dans une plage horaire de 2 heures avec accord du Vendeur.

8. Prestations donnant lieu à la facturation de suppléments

Prestations de restauration supplémentaire. Dépassement des forfaits cave et ouverture de la réserve prévue avec votre autorisation.

Maintien du personnel de service au-delà des horaires indiqués lié à un changement de timing ou à la présence des invités.

L'heure supplémentaire de jour est facturée 65 € HT , 75 € HT de nuit à partir de minuit .

Le matériel est fourni pour une période de temps définie préalablement, Les risque de perte, casse et dégradation ou disparition de celui-ci ou de biens présents sur le lieu de réception ne peuvent être couverts par des assurances et sont à la charges effective de notre client, de même que les frais éventuels de remise en état des locaux. Lorsque la perte et/ou casse du matériel est supérieur à 2 % du montant de l'art de la table. Le matériel perdu ou cassé fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif de remplacement.

L'estimation du nombre de vos invités doit nous parvenir au moins 6 jours ouvrables avant la date de réception. **Toute augmentation ou diminution de ce nombre doit être communiquée au minimum 5 jours ouvrables avant la réception.** Ce chiffre sera pris en considération pour la facturation, même si le nombre réel de convives s'avérait inférieur.

En revanche, si ce chiffre était dépassé sans que nous soyons prévenu à temps, nous ne saurions pas en mesure d'assurer notre prestation de façon satisfaisante. Ces situations portent préjudice à vos invités et donc, à l'image de marque et nous contraignent, à titre de dédommagement, à tenir compte dans notre facturation du nombre de convives présents.

Conformément aux usages de la profession, le montant du devis et de la facture peuvent-être majorés de la participation au frais de fonctionnement des équipements réclamés à Maison Francart par le gestionnaire de la salle de réception. Le taux de participation à votre charge est variable selon les lieux.

9. Marchandises non consommées

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les marchandises non consommées durant la prestation seront détruites sauf demande expresse du client concernant les produits sans risque.

10. Allergènes

Nous vous informons de la présence dans notre laboratoire de fabrication des allergènes suivants : Gluten, Crustacés, Œufs, Poissons, Arachides, Soja, Lait, Fruits à coque, Céleri, Moutarde, Sésame, Anh. Sulfureux/sulfites, Lupin, Mollusques. Outre les présences de ces allergènes, nous ne pouvons pas exclure une présence accidentelle d'autres ingrédients allergènes qui serait apparue lors de la fabrication des produits chez nos fournisseur.



SOCIETE ADMV CONCIERGERIE
16 RUE DES GALIOTES 95220
HERBLAY SUR SEINE
SIRET 82481305900014
SASU REPRÉSENTANT LÉGAL
MR GRASSIN DAVID PRÉSIDENT
AGENCEWOODI@GMAIL.COM